

DECRET N° 87-135 du 29 Mai 1987

portant nomination des Membres et du Président
du Conseil d'Administration de Centre Hospi-
talier Provincial (C H P) du ZOU.

LE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement et le décret N° 78-174 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le décret N° 86-160 du 2 Mai 1987 portant création du Centre Hospitalier Provincial (CHP) du ZOU ;
- VU le décret N° 87-117 du 5 Mai 1987 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République

SUR Proposition du Ministre de la Santé Publique ;

LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 11 Mars 1987,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Provincial du Zou, les personnes dont les noms suivent :

- Lucien SOGANSA : Médecin, Directeur de la Protection Sanitaire Nationale et
- Cyrille ZOMANHOUN : Médecin, Directeur Provincial de la Santé du Zou, Représentants du Ministre de la Santé Publique ;
- Théophile ADJANOHOUN : Inspecteur de l'Enseignement de Base, Directeur Provincial des Enseignements du Zou, Représentant du Ministre des Enseignements Moyens et Supérieur ;
- Rémy TAKPAMELO : Contrôleur du Travail, en service à la Direction Provinciale et des Affaires Sociales du Zou, Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;

.../...

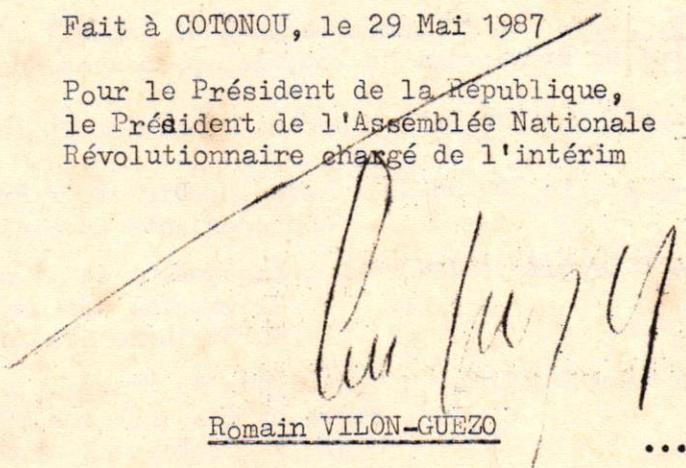
- Souley AGBETOU : Economiste, Directeur Provincial du Plan et de la Statistique du Zou, Représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan et de la Statistique ;
- Firmin DJIMENOU : Administrateur des Finances, Receveur des Finances, de la Province du Zou, Représentant du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- François ALECHOU ; Infirmier Diplômé d'Etat, en service au Centre Hospitalier Provincial du Zou ;
- Louis ALLABI : Infirmier, en service au Centre Hospitalier Provincial du Zou et
- Jules MONTCHO : Aide Chirurgien, en service au Centre Hospitalier Provincial du Zou, Représentants le Syndicat ;
- Alphonse HAMBLOUTO
HOUESSOU : Préposé des Services Administratifs et
- Diddier Bahinnou ABALO
GBAGUIDI : Infirmier, en service au Centre Hospitalier Provincial du Zou, Représentants le Comité de Défense de la Révolution (CDR) ;
- Yessoufou TCHABI : Médecin, en service au Centre Hospitalier Provincial du Zou et
- Pascal Coffi HESSOU : Pharmacien, en service au Centre Hospitalier Provincial du Zou, membres de la Commission Médicale consultative.

Article 2.- Le Camarade Lucien SOGANSA, Directeur de la Protection Sanitaire Nationale et représentant du Ministre de la Santé Publique est nommé Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Provincial (CHP) du ZOU.

Article 3.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

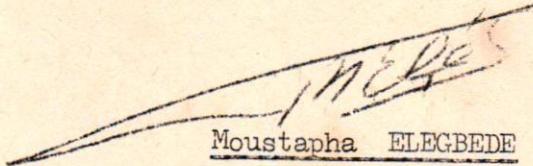
Fait à COTONOU, le 29 Mai 1987

Pour le Président de la République,
le Président de l'Assemblée Nationale
Révolutionnaire chargé de l'intérim


Romain VILON-GUEZO

.../...

Le Président du Comité d'Etat d'Administration
de la Province, Préfet de la Province du Zou,



Moustapha ELEGBEDE

Le Ministre de la Santé Publique



André ATCHADE

Ampliations : PR 6 SA/CC 2 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4 MSP 4 DAAE 4 SDP 2
CEAP/ROU 4 Autres Ministères 14 Autres CEAP 5 DPE-DLC-INSAE-BCP 4 IGE 3 CCIB 1
CHP ZOU 4 DCCT-GCONB-ONEPI 3 UNB-FASJEP-TNA 2 BN-DAN 2 JORPB 1.-